

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 54 (1925)
Heft: 14

Artikel: Éducation et discipline
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041044>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cela étant, le travail manuel doit faire partie de l'ambiance professionnelle qui entoure l'enfant dans ses dernières années scolaires. Il doit inspirer aux enfants le goût de l'effort et de la persévérance, et, grâce à lui, les élèves acquerront une idée de la haute valeur économique, intellectuelle, morale et sociale de leur labeur.

« Faisant partie intégrante de l'Ecole active, le travail manuel orientera l'enfant vers son activité future :

« C'est pourquoi nous exprimons, en terminant, le vœu ardent que les autorités scolaires et le corps enseignant vouent une sympathie toujours plus grande à l'Ecole active et au travail manuel scolaire. »

Fribourg, mars 1925.

E. Coquoz.

Education et discipline

« Mes élèves ! Ils me craignent. Quand je suis là, pas un ne bronche. » Et se redressant comme quelqu'un qui a conscience de sa valeur, M. Lefort, instituteur, se repose sur ce témoignage, croyant avoir fait tout son devoir.

— Très bien, Monsieur Lefort, vos élèves vous craignent — et ils ont raison — mais craignent-ils Dieu autant que vous ? Comment sont-ils à l'église ? — au catéchisme ? — sur la rue ? dans les circonstances où vous ne les voyez pas, mais où Dieu les voit ?

A l'église, vous êtes à l'orgue, vous n'êtes pas là, ils ne sentent pas votre regard... Et les braves gens du village déplorent la tenue de vos élèves. Et si, par un reste d'habitude ou par le fait d'une surveillance presque aussi sévère que la vôtre, cette tenue est encore correcte, comment se traduit leur piété ? Sont-ils si rares, dans nos paroisses, les garçons qui laissent passer toute une messe sans ouvrir leur livre, sans murmurer une prière ?

Au catéchisme, si M. le Curé, digne disciple de Celui qui fut doux et humble de cœur, a des procédés pédagogiques moins « foudroyants » que les vôtres, vos élèves — toujours parce que vous n'êtes pas là, — violent les règles les plus élémentaires du savoir-vivre et ne profitent presque pas de la leçon donnée.

Et sur la rue, dans les prés, dans les champs, loin de vos regards toujours, que de délits plus ou moins graves, que d'infractions à la justice, au respect des personnes et des choses ! Témoins, la tenue débraillée, les cris, les disputes, les entailles aux arbres, les caricatures sur les murailles, les vitres brisées et une foule de déprédations qui révèlent une absence d'éducation morale.

Dans la famille, même, entre frères, entre camarades, combien de manifestations d'indiscipline, de cruauté, d'égoïsme !

La cause ? L'éducation n'a pas atteint l'âme de vos élèves. Elle est restée à la surface, elle n'a pas donné la conviction, seule force capable de déterminer la volonté.

« Quand je suis là », dites-vous. Et quand vous n'y êtes pas ? quand vous n'y serez plus ! dans dix ans ? dans la vie ?

Dieu sera toujours là.

L'éducation, ce n'est pas « le drill ». Ce n'est pas une discipline de circonstance, c'est la discipline de toute la vie. Il a manqué son but le maître qui ne demande que de la discipline : il a réalisé ce qu'obtiennent le geôlier et le garde-chiourme, il n'a pas formé des hommes.

Quoi qu'en dise la morale laïque, la seule idée de « devoir » dépouillée de ses motifs surnaturels, est insuffisante pour conduire dignement une existence. La conviction religieuse est seule vraiment et pleinement éducatrice. La cultiver à l'école ce n'est pas seulement faire apprendre la lettre du catéchisme, c'est surtout la vivre. « Il ne suffit pas, écrit M. Dévaud, en parlant de la conviction, que le jeune élève apprenne la vérité chrétienne pour la réciter et même pour la savoir intelligemment. Il faut qu'il vive sa foi, qu'il s'en compénètre jusque dans l'intime de son esprit et de son cœur. » Voilà tout le programme de notre enseignement. Dieu me voit. Il a droit à mon adoration, à mon respect dans le lieu saint, à ma soumission dans la famille et à l'école, à mon obéissance et à mon service partout. — Dieu récompense, Dieu punit, Dieu m'aime, Dieu demande mon amour. Ce sont les principes à inculquer à l'enfant, principes que nous devons non seulement exposer, mais faire « agir » comme mobiles de la conduite. Quand nous formulons un ordre, une observation, quand nous imposons un sacrifice, faire appel à ces principes religieux, c'est fournir un argument irrésistible pour une âme bien née. Y revenir souvent — en variant la forme, mais y revenir — c'est faire acquérir l'habitude, c'est « incarner l'idée ».

Il est bon de donner à l'élève des occasions d'exercer sa conscience et sa volonté, de lui laisser une certaine responsabilité de ses actes, de l'habituer à agir conformément aux principes religieux que nous lui suggérons. Ainsi, le maître doit exiger l'étude des leçons et le soin dans la manière de faire les tâches à domicile ; il doit faire contracter des habitudes : garder le silence le plus absolu et s'occuper utilement, si, par hasard, le maître est obligé de s'absenter un instant ; quand une tâche est terminée, ne pas perdre son temps, mais prendre un livre et chercher à s'instruire ; quand l'heure de la classe sonne au clocher du village, entrer à l'école sans que le maître ait besoin d'intervenir ; avouer une faute, respecter la vérité, les droits du prochain, etc., etc. Morale laïque ? Nom, car Dieu commande tout cela. Et tout cela demande du sacrifice, celui tout au moins du laisser-aller, donc demande, pour être pratiqué, l'appui du sentiment religieux.

Mais ici, plus qu'ailleurs, le maître doit prêcher d'exemple. Comment demander aux élèves une tenue correcte et une attitude recueillie dans l'église, si lui-même n'y prie pas ou s'y tient mal ? Comment dire aux enfants de faire partout leur devoir parce que Dieu les voit, si nous témoignons par quelque écart de conduite que cette présence de Dieu ne nous touche guère ? Comment recommander la fréquentation des sacrements, si nous nous en tenons éloignés ? la tempérance, la politesse, si notre conduite dément notre parole ?

Nous nous laissons fasciner et absorber par le côté matériel de nos fonctions ; nous oublions que nous sommes avant tout éducateurs. Notre école peut se présenter admirablement disciplinée un jour d'examen, y remporter de brillants succès ; on n'en peut encore conclure qu'il en sortira des hommes formés pour la vie. La discipline est un facteur en éducation, ce n'est pas le but. Notre tâche est de former, d'élever, non de dresser. Songeons peut-être un peu moins à l'examineur d'ici-bas pour nous occuper davantage de l'Inspecteur divin qui, au dernier jour, ne nous demandera pas si nous avons fait beaucoup de gymnastique ou beaucoup de calcul, mais qui nous dira : Qu'as-tu fait des âmes que je t'avais confiées ? As-tu formé des chrétiens ? As-tu travaillé pour moi ?

M. V.

PROPOSITION

Cette proposition est un souhait rétrospectif de nouvelle année au *Bulletin pédagogique* et à la *Semaine catholique*. Nous souhaiterions que le nombre des abonnés aux deux revues augmentât, c'est-à-dire que tous les instituteurs fussent abonnés à la *Semaine catholique* et que tous les curés ou prêtres enseignant le catéchisme le fussent au *Bulletin pédagogique*.

La lecture de la *Semaine catholique* ne peut être que profitable à l'instituteur : 1^o Son instruction religieuse s'élargirait et se compléterait ; 2^o il y trouverait des explications qui, au besoin, rendraient ses leçons plus intéressantes et plus fructueuses ; 3^o la *Semaine catholique* donne les principales nouvelles religieuses du diocèse et de l'étranger, nouvelles très capables d'intéresser l'instituteur lui-même.

D'autre part, la pédagogie ne peut que rendre service au pasteur de la paroisse, pour l'enseignement du catéchisme. Monseigneur n'avait-il pas appelé le regretté M. Dessibourg à enseigner la pédagogie au Séminaire ? En outre, MM. les Curés ne sont-ils pas presque tous membres de la commission scolaire ? La pédagogie les aidera souvent à remplir cette tâche avec plus de compétence et d'efficacité.